



____ THONON
agglomération

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2026-2031



*Bilan des ateliers thématiques
Priorisation des actions*

Lundi 14 octobre 2024
Base nautique de Sciez



DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE



- ▶ **Bilan des ateliers et présentation des actions : 30 min**
- ▶ **Priorisation des actions : 1h00**
- ▶ **Synthèse & Mise en commun : 30 min**



▶ 4 ateliers thématiques de co-construction :

Biodéchets – Végétaux – Gaspillage alimentaire, 10/06/24

**Economie Circulaire, Locale, Sociale et Solidaire
Réparation – Réemploi – Réutilisation, 18/06/24**

**Eco-exemplarité et Manifestations responsables
Dépôts sauvages / Déchets marins, 24/06/24**

Communication et Accompagnement au changement, 11/09/24

BILAN DES ATELIERS



83 participants
433 contributions



8 axes thématiques identifiés

48 futures fiches-actions potentielles



PRIORISATION À FAIRE





AXE 1 : Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets

AXE 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 3 : Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser

AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 5 : Réduire les produits à usage unique

AXE 6 : Devenir éco-exemplaire

AXE 7 : Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins

AXE 8 : Réduire les déchets des entreprises



Déployer une **stratégie de communication multicanale** afin de toucher toutes les cibles définies

MULTICANAL



Multiplication des points de contact
qui agissent indépendamment
les uns des autres

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES

Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Faciliter la transmission d'informations :

- Donner une identité visuelle propre au PLPDMA via une charte graphique dédiée ;
- Communiquer de manière simple, synthétique et positive (non moralisateur) ;
- Mettre en avant des données chiffrées clés percutantes qui interpellent ;
- Adapter les messages au public visé ;
- Montrer que les gestes sont simples ;
- Communiquer sur « l'après » : que deviennent nos déchets ? Être « transparent » et informer davantage sur les filières ;
- Utiliser davantage les supports de communication existants dans les communes et diffuser les informations sur leur application citoyenne (type Iliwap) ;

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES

Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Faciliter la transmission d'informations :

- Sensibiliser les clubs sportifs ;
- Création d'un guide « que faire de mes déchets ? » par ordre alphabétique en intégrant les acteurs locaux y compris les déchets ciblés ;
- Création d'un support au format éventail avec un quizz type « les Incollables » pour sensibiliser à la réduction des déchets reprenant les axes thématiques du PLPDMA : éventail à distribuer lors des événements phares du territoire.

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES

Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Montrer les intérêts qu'a l'utilisateur à changer de pratiques :

- Communiquer sur les intérêts qu'a l'utilisateur à changer de comportement : gain de temps et d'argent notamment. Exemples les plus parlants : service gratuit de broyage à domicile et interdiction des tontes de pelouse en déchetteries (plus d'A-R en déchetteries) ;
- Mettre en avant les bénéfices concrets des actions ;
- Organiser des visites des déchetteries et des centres de tri ;
- Montrer l'évolution des pratiques et que l'on va dans le bon sens.

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES

Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



***Aller à la rencontre des habitants et organiser des moments conviviaux périodiques :**

- Tenir un stand sur les marchés, à la sortie des écoles, en médiathèques et lors des événements phares du territoire ;
- Organiser des cafés/petits-déjeuners en déchetteries ;
- Proposer des cafés-débats/apéro-compost.

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES

Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Utiliser le vecteur de l'art :



- Création et diffusion d'une expo-photos itinérante illustrant des gestes de prévention effectués par des habitants du territoire (type celles du *Syndicat des Déchets du Centre Yonne* et du *Pays de Lunel*) - début de mise en œuvre prévue pour la consultation du public au printemps 2025 ;
- Proposer une pièce de théâtre sur la thématique. Partenaires envisagés : troupes de théâtre, Maison des Arts du Léman, Thonon Evénement.



ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES



Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



Sensibiliser les enfants pour toucher les parents :

- Renforcer le programme pédagogique d'animations dans les écoles et co-construire un objectif chiffré. *Transversalité Service Transition Eco, Grand Cycle de l'Eau* ;
- Solliciter et faire participer les enfants afin qu'ils soient acteurs du changement ;
- Créer un réseau d'éco-délégués.

ACTIONS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES



Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Valoriser les initiatives et actions locales déjà mises en place :

- Soutenir activement les associations locales dans leurs actions et événements écoresponsables en lien avec la réduction des déchets : moyens financiers, techniques, humains. Exemples : jardins partagés, zone de gratuité à Veigy ;
- Rencontrer et diffuser des témoignages et portraits de citoyens engagés dans les médias locaux ;
- Remercier et récompenser les actions et efforts de citoyens engagés ;
- Considérer les associations locales comme des alliés ;
- Créer un forum virtuel destiné aux citoyens engagés pour échanger et se soutenir.
Partenaire envisagé : LAC Chablais ;
- Former les citoyens engagés qui souhaitent aller plus loin dans leur démarche d'accompagnement de la population au changement.

ACTIONS OPÉRATIONNELLES IDENTIFIÉES



Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Proposer un défi « famille zéro déchet » :

- Exemple pratique et concret d'accompagnement au changement en lien avec les Sciences Humaines et Sociales : impliquer les habitants sur un temps donné afin qu'ils soient acteurs du changement. Une fois les pratiques mises en place au quotidien, il sera alors plus contraignant pour eux de revenir en arrière plutôt que de les pérenniser après la période de défi. En effet, les pratiques se sont ancrées et sont devenues une habitude ;
- Favoriser la visibilité de leurs efforts ;
- Communiquer positivement dessus et mettre en avant les bons comportements avec des témoignages des habitants ayant réalisé le défi : « Réduire ses déchets, c'est facile ! » ;
- « Récompenser » les personnes ayant réussi le défi et les plus éco-responsables : offrir un arbre ?

ACTIONS OPÉRATIONNELLES IDENTIFIÉES



Axe 1 : *Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



*Proposer un budget participatif citoyen pour faire émerger des projets innovants :

- Appel à projet sur la réduction des déchets à destination des habitants du territoire. Donne envie aux habitants de partager leur sensibilité vis-à-vis de la thématique ;
- A terme, il s'agit de promouvoir les expériences et les bonnes pratiques pour encourager leur diffusion.



*Éviter la production de déchets verts
et
Encourager la gestion de proximité des
biodéchets*

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 2 : *Éviter la production de déchets verts et encourager
la gestion de proximité des biodéchets*



***Arrêter les tontes de pelouse en déchetteries :**

- Montrer qu'elles sont valorisables directement au jardin et que c'est une ressource précieuse ;
- Mettre en avant le gain de temps et d'argent pour l'utilisateur ;
- Programme d'accompagnement au changement de pratique des usagers pour un jardin zéro déchet.



***Développer davantage le service actuel de broyage de branches gratuit à domicile**



***Poursuivre le déploiement du compostage de proximité**

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 2 : *Éviter la production de déchets verts et encourager
la gestion de proximité des biodéchets*



***Soutenir les réseaux de jardiniers**



***Lancer une opération de location de sapins de Noël**

AXE NUMÉRO 3 DU PLPDMA



***Allonger la durée d'usage des produits :
réparer, réemployer et réutiliser***

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 3 : *Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser*



***Soutenir les acteurs locaux de la réparation et du réemploi**



***Développer des ateliers de couture et lutter contre la fast-fashion**



***Créer un réseau de voisins formés à la réparation**



***Former les agents de TA et créer un service de réparateurs mobiles sur le territoire : « Repair Truck »**

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 3 : *Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser*



***Intégrer un espace de gratuité/troc de textiles dans les écoles**



***Créer une zone dédiée au réemploi des matériaux du secteur du bâtiment dans les déchetteries : la matériauthèque**



***Offrir une seconde vie aux livres mis au pilon chaque année**



***Installer un espace de gratuité dans les déchetteries**

DECHETTERIE DU FUTUR...

Représentation faite à partir des dessins effectués lors de l'atelier



AXE NUMÉRO 4 DU PLPDMA



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Certaines actions sont transversales avec le Plan Alimentaire Territorial



*Former les agents de la restauration collective à la réduction du gaspillage

Action mise en œuvre dans le cadre la fiche action 2.C du Plan Alimentaire Territorial de TA : *Agir en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective.*



*Quantifier le gaspillage alimentaire en restauration collective

- Proposer la réalisation d'un diagnostic aux cantines des écoles du territoire ;
- Etablissements s'engagent ensuite à suivre les temps de sensibilisation/formation proposés par TA dans le cadre du PAT, puis à mettre en place des mesures concrètes de réduction.



*Renforcer la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire

- Proposer des outils de communication avec un slogan fort à diffuser dans les cantines des écoles ;
- Proposer des fiches-pratiques pour mettre en place des challenges/concours dans les cantines : gachi-mètres, pesée de chaque assiette en fin de service ou autres ;
- Accompagner la mise en place de jardins/potagers dans les écoles en association avec un site de compostage.



*Accentuer l'aide alimentaire actuelle



***Proposer des ateliers de cuisine anti-gaspi au grand public**



***Favoriser la consommation de produits locaux en renforçant leur visibilité**

- Participer au recensement des points de vente de produits locaux et des professionnels sur les plateformes existantes (exemples : fraisetlocal.fr, laruchequiditoui.fr) ou les encourager à s'inscrire dessus, puis faire la promotion de la plateforme et communiquer dessus ;



***Accompagner le développement sur le territoire des plateformes en ligne proposant des « paniers anti-gaspi »**

AXE NUMÉRO 5 DU PLPDMA



Réduire les produits à usage unique



***Promouvoir le vrac auprès des commerçants et des usagers**



***Favoriser le développement du réemploi du verre**

- S'associer à un acteur local tel que Alpes Consigne pour faire un état des lieux du territoire et étudier les possibilités de développer la bouteille verre réemployable avec les producteurs locaux.



***Promouvoir les textiles sanitaires réutilisables**

- Former les professionnels de la petite enfance et faire une période d'essai de couches réutilisables dans les crèches ;
- Proposer différents types de kits de protection féminines réutilisables ;
- Proposer la généralisation des serviettes de table réutilisables dans les écoles ;
- Démontrer l'intérêt et organiser des ateliers découverte.

AXE NUMÉRO 6 DU PLPDMA



Devenir éco-exemplaire



*Renforcer les gestes éco-responsables des agents

- Former tous les agents territoriaux à l'éco-exemplarité ;
- Identifier un référent éco-exemplarité au sein de chaque service de TA ;
- Créer une charte « agent éco-responsable » à signer par tous ;
- Mettre à disposition des fiches pratiques pour réduire les déchets au bureau sur le site intranet des agents de TA.



*Proposer une offre de restauration autonome zéro déchet aux agents



***Créer une éco-charte pour toutes les manifestations**



***Favoriser la réparation et le réemploi des équipements électriques et électroniques de TA**



***Inciter à pratiquer une gestion différenciée des espaces verts publics**



***Mettre en place un composteur et une zone de réemploi dans les cimetières communaux**

AXE NUMÉRO 7 DU PLPDMA



***Prévenir les dépôts sauvages
et
Lutter contre les déchets marins***

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 7 : *Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins*



***Cartographier les zones sensibles du territoire**



*** limiter les voies d'accès aux forêts**



***Accompagner les communes dans la sanction des incivilités**

- Quantification et qualification des dépôts sauvages en cours avec certains services techniques des communes pour déterminer les typologies de déchets retrouvés ;
- S'associer avec les communes pour déterminer ensemble les pénalités et les tarifs de nettoyage.

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 7 : *Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins*



*Soutenir les opérations de ramassage de déchets terrestres et subaquatiques



*Sensibiliser les pêcheurs et les structures nautiques à la problématique

- Organiser des opérations de collecte de déchets flottants dans les ports ;
- Ateliers de valorisation de filets usagés ;
- Mise en place d'une zone de réemploi d'objets nautiques (filets, bouées, etc.) dans les ports ;
- Sensibilisation à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien des bateaux ou autres.

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 7 : *Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins*

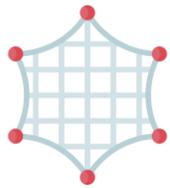


*Sensibiliser à la pollution du Léman par la mise en place d'une signalétique sur les avaloirs

- Signalétique au sol (plaque, macaron) avec le message « Ici commence le lac, ne rien jeter » au niveau des grilles d'eaux pluviales ;
- Rappelle le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat ;
- Vise à alerter le grand public sur la pollution des eaux du Léman ;
- Exemple concret : communiquer sur le lien entre les mégots jetés au sol et leur nocivité sur l'environnement.

ACTIONS IDENTIFIÉES

Axe 7 : *Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins*



*Déployer des filets filtrants dans les réseaux d'eaux pluviales



*Promouvoir les alternatives au plastique

- Communiquer sur ce fléau et ses dangers/impacts sur la santé et l'environnement. Diffusion de films, projections – débats ;
- Montrer aux citoyens les solutions concrètes de remplacement en fonction de la typologie du produit.

AXE NUMÉRO 8 DU PLPDMA



Réduire les déchets des entreprises



*Etudier l'instauration d'une fiscalité incitative pour les déchets assimilés

- Redevance spéciale (RS) pour tous les producteurs de déchets assimilés : déchets issus des activités économiques (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales), des administrations et services publics, des établissements scolaires publics et privés et des établissements de santé publics ou privés ;



*Accompagner les entreprises du C-V de Thonon dans la gestion et la valorisation de leurs déchets

- Etablir une charte de livraisons responsables ;
- Mutualiser la collecte des cartons en vélo-cargo dans les hypercentres ;
- Proposer des éco-défis aux commerçants ;
- Créer un label « mon commerçant responsable ».

PRIORISATION DES ACTIONS



- ▶ 4 degrés de priorité = 4 couleurs de gommettes
- ▶ 6 espaces dans la salle : 10min par espace
- ▶ Temps de réflexion personnel puis, coller 1 gommette chacun de la couleur choisie en face de chaque action
- ▶ FIN : Quelles seraient pour vous les 5 actions phares du PLPDMA ? Coller chacun une gommette jaune sur 5 actions.

RAPPEL DES OBJECTIFS



▶ Objectifs de réduction du PLPDMA :

-75kg/hab./an de DMA* en 2031 par rapport à 2023

(hors gravats, DDS et DEEE – hors Serte)

soit une baisse de l'ordre de 12%

▶ La **Communication** est **LA** condition essentielle à l'atteinte de ces objectifs et donc à la réussite du programme !

LA SUITE DE NOTRE TRAVAIL...



▶ Phase d'élaboration du PLPDMA (2024-2025) :

- Décembre – Janvier 2025 : présentation du plan d'actions complet, puis au Bureau et au Conseil Communautaire ;
- Printemps 2025 : consultation du public ;
- Automne 2025 : présentation des propositions du public et des modifications qui ont été apportées ;
- Fin d'année 2025 : adoption du PLPDMA par délibération.